

SEANCE DU 10 décembre 2013.

Restitution de l'intervention de :

Marion Fontaine

Par l'équipe d'auditeurs : Barbara, Joëlle, Roland, André et Gilles

TITRE : Histoire d'une erreur judiciaire. Jaurès face à l'affaire Dreyfus.
Deuxième partie

Introduction : Dans la première partie, j'ai essayé de dresser à gros traits les principaux éléments de l'affaire Dreyfus, depuis la condamnation du capitaine en 1894, jusqu'à sa réhabilitation définitive en 1906. J'ai également essayé de vous donner quelques éléments sur le rôle qu'a joué cette affaire en matière d'émergence d'un groupe tout à fait singulier, les intellectuels, des personnalités qui s'engagent dans l'affaire Dreyfus pour défendre des principes universels ; c'est dans ce cadre que naît le concept d'intellectuel à la française. J'ai aussi précisé le rôle que cette affaire avait joué en matière de redéfinition des clivages politiques : C'est un moment important pour la gauche, et c'est aussi un moment fondateur de l'extrême droite moderne pour les antidreyfusards.

C'est aussi important pour la république, puisque dans le sillage de l'affaire Dreyfus, on va assister à un nouveau mouvement législatif de la III^{ème} République, après le mouvement fondateur des années 1880, avec la loi sur les associations de 1901, les premières lois sociales, et la loi de la séparation des églises et de l'État de 1905.

Je vais m'attarder aujourd'hui sur le cas d'un des personnages qui s'est particulièrement illustré en cette veille de guerre, c'est Jean Jaurès.



Il est ici photographié par Nadar.

Et l'interrogation sera celle du rôle de Jaurès dans l'affaire Dreyfus, côté dreyfusard, et notamment du rôle d'un texte très spécifique de Jaurès, qui s'appelle « *Les preuves* ».

Tout d'abord quelques mots sur Jaurès au moment où démarre l'affaire Dreyfus. Jaurès est né en 1859, dans une famille républicaine du Tarn, il fait de très brillantes études au lycée Louis-le-Grand puis à l'École normale supérieure. Il est notamment le condisciple d'Henri Bergson, il noue des liens très importants notamment avec Lucien Herr, qui est le bibliothécaire de l'École normale supérieure et qui va jouer un grand rôle dans sa formation intellectuelle et politique. Il s'engage très rapidement en politique puisqu'il est élu député en 1885, à 26 ans. Au départ, c'est un engagement côté républicain classique, Jaurès est un grand admirateur de l'œuvre de Jules Ferry.

Le passage de Jaurès au socialisme s'effectue un tout petit peu après l'affaire Dreyfus, aux environs de 1892/1893. Il faut noter dès à présent que lorsque je parlerai de socialisme, je ne parlerais pas d'un parti, mais d'un ensemble de partis et de groupuscules qui se déchirent entre eux, ce qui est une longue tradition au sein du socialisme français, qui sont réunis par une seule chose, la volonté de rupture avec le système capitaliste. Avant 1914, le socialisme est placé à l'extrême gauche de l'échiquier politique. C'est un parti qui oscille entre l'opposition et la volonté de renversement du système.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles Jaurès s'engage dans le socialisme, des raisons intellectuelles : Jaurès est un grand spécialiste de la philosophie allemande, il lit Marx dans le texte, dans ses discussions avec Lucien Herr, qui est socialiste, il y a l'idée que intellectuellement, il faut prendre en compte la question sociale et les problèmes que pose le système capitaliste, il y a aussi toute une série de mouvements sociaux, notamment la grève des mineurs de Carmaux en 1892, qui vont largement décider de son engagement socialiste. Il faut noter et c'est important, que le socialisme jaurésien n'est pas un socialisme antirépublicain, alors que c'est le cas de la partie la plus révolutionnaire des socialistes, c'est un socialisme qui se constitue comme un achèvement de la république. Ce que pense Jaurès, c'est que ce que la république a commencé dans le domaine politique, c'est-à-dire l'égalité des citoyens, le socialisme le terminera dans le domaine social et économique. Pour Jaurès, la république a fait l'égalité politique mais pas l'égalité sociale, et il reviendra au socialisme de terminer l'œuvre républicaine.

La première question à poser est relative aux raisons pour lesquelles Jaurès s'intéresse à l'affaire Dreyfus. Lorsque Dreyfus est condamné, Jaurès est alors député socialiste et ne met pas plus en doute que n'importe qui la culpabilité de Dreyfus. Comme tout le monde, Jaurès est persuadé que Dreyfus est coupable. Il intervient après la condamnation de Dreyfus pour s'indigner d'une inégalité, lors d'un débat à la chambre il dit qu'un officier a été « *seulement déporté* » sur l'île du Diable, alors qu'à la même époque, un simple soldat, qui frappe son général est bon pour être fusillé. En gros, Jaurès souligne que Dreyfus aurait été traité avec plus de modération qu'un simple soldat, même si dans une attitude très jaurésienne, il ne demande pas la peine de mort pour Dreyfus, mais réclame l'abolition de la peine de mort pour tout le monde. L'attitude jaurésienne devant une inégalité est de trouver une attitude positive, mais pour lui Dreyfus est coupable.

En 1895/1896, Jaurès ne fait pas partie des premiers dreyfusards. Son républicanisme profond l'empêche de céder à un antisémitisme primaire, mais cette affaire est loin ; le fait que les premiers dreyfusards soient près des anarchistes n'attire pas vraiment, les relations de Jaurès et des anarchistes sont plus que compliquées, sinon les hommes politiques radicaux du centre-gauche, Auguste Scheurer-Kestner, ne l'attirent pas vraiment.

Le basculement a lieu seulement à l'automne 1897 et au début des années 1898. Ce basculement a plusieurs causes et sans doute les discussions avec Lucien Herr, qui est un dreyfusard de la première heure, et on peut penser qu'il en a parlé avec Jaurès. Il est sans doute un des premiers à avoir instillé des doutes chez Jaurès, concernant la culpabilité du capitaine.

Le deuxième moment qui fait douter Jaurès, c'est l'attitude du gouvernement au moment du procès d'Esterhazy, qui jugé en 1897, est acquitté triomphalement. Jaurès se trouve donc

confronté à un certain nombre de problèmes, notamment l'attitude du gouvernement conservateur, qui veut étouffer l'affaire et qui semble se soumettre complètement aux décisions de l'armée. Il y a aussi la hiérarchie supérieure de l'armée qui se comporte avec une extrême arrogance, et c'est un euphémisme de le dire, après l'acquiescement d'Esterhazy.

Par ailleurs Jaurès est attentif à ce qui suit immédiatement le procès Esterhazy, « *J'accuse* », bien entendu, et aussi la première forme d'engagement des intellectuels, dans le sillage du procès Esterhazy et de *j'accuse*, beaucoup d'écrivains, des savants, des universitaires, des pétitions qui protestent des conditions dans lesquelles s'est déroulé le procès Esterhazy, et contre l'attitude du gouvernement.

C'est vraiment avec « *J'accuse* » que les choses vont bouger ; Ça n'est pas évident parce qu'au début, « *J'accuse* » a beaucoup choqué, même les dreyfusards. Beaucoup ont pensé que Zola, finalement, allait trop loin, et que *j'accuse* allait se retourner contre la cause de Dreyfus. Au contraire, Jaurès perçoit, comme d'autres socialistes, notamment Jules Guesde, qui dit, à la lecture de « *J'accuse* » : « *c'est le plus grand acte révolutionnaire du siècle* ». Jaurès perçoit la portée extrêmement subversive de « *J'accuse* », il est également très sollicité par des jeunes dreyfusards, notamment Charles Péguy, très engagé côté dreyfusard ; il reçoit Charles Péguy et celui-ci le convainc de s'engager davantage. Jaurès hésite encore un peu, parce que ça pose un problème politique, à savoir que les socialistes sont divisés et le sont encore plus sur l'affaire Dreyfus. Certains, parmi les modérés, comme Millerand, pensent qu'il y a des coups à prendre, d'autant qu'en début d'année 1898, les élections approchent et qu'en plus Dreyfus est un bourgeois et que cela ne concerne pas les socialistes. D'autres, comme Jules Guesde, pensent au contraire que les socialistes devraient s'engager. Il n'y a donc pas d'unanimité chez les socialistes sur l'affaire Dreyfus, et elle risque encore plus de diviser les socialistes.



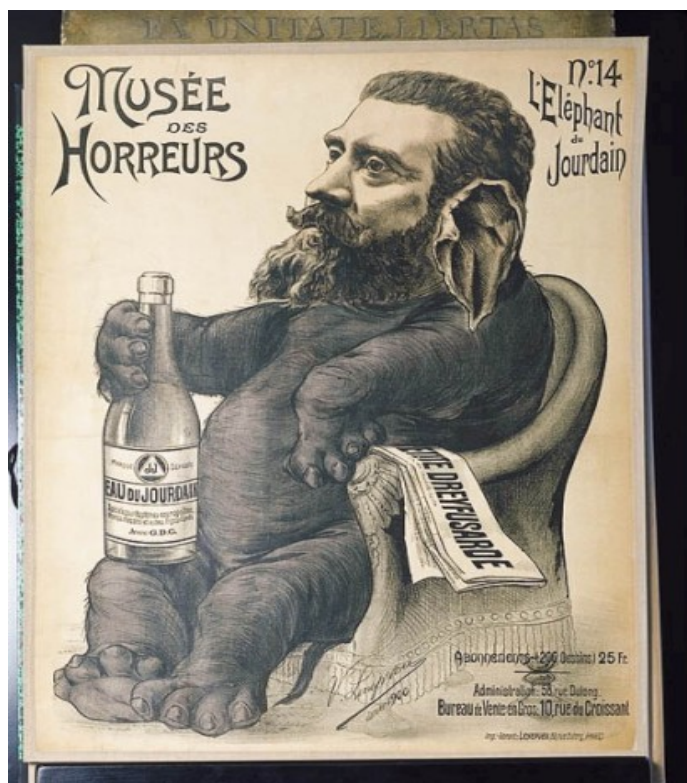
Jaurès décide donc de s'engager en son nom propre, ce n'est pas le parti socialiste, qui de toute façon n'existe pas, qui s'engage, c'est Jaurès. L'un des premiers moments est la séance à la chambre des députés le 22 janvier 1898, séance extrêmement mouvementée puisqu'elle se termine par une bagarre généralisée. On entend Jaurès s'exclamer, à propos des silences gouvernementaux : « *Je le dis, sous ma responsabilité et ma conscience personnelles, nous mourrons tous, depuis que cette affaire est ouverte, des demi-mesures, des réticences, des*

équivoques, des mensonges, des lâchetés ». Sur ce, le royaliste (de plus ivre) De Bernis, l'accuse de faire partie du syndicat, du complot juif, Jaurès s'énerve et ça se termine par une bagarre.

22 janvier 1898 : Jean Jaurès, défendant Dreyfus, est frappé à la tribune de la Chambre par le comte de Bernis, député monarchiste du Gard.

Jaurès s'engage de manière un peu plus pacifique lors du fameux procès Zola, celui que Zola a obtenu que l'armée lui fasse, où il est appelé par Zola comme témoin de bonne foi. Zola lui demande d'expliquer quel est le contexte, la manière dont le gouvernement et la chambre se comportent devant l'affaire Dreyfus, où Jaurès dit pour la première fois que le gouvernement n'a jamais reconnue que des documents, lors du premier procès Dreyfus, avaient été produits devant les juges sans avoir été communiqué à la défense. Jaurès commence à véritablement dénoncer la politique gouvernementale, la dernière phrase de son témoignage au procès Zola est célèbre : « *On peut le poursuivre et le traquer, mais je crois traduire le sentiment du citoyen libre en disant que devant lui, nous nous inclinons respectueusement* ».

Au printemps 1898, Jaurès est parti prenante dans l'engagement des dreyfusards, son principal mode d'intervention est sa fonction politique. Il ne sera jamais ministre ni quoi que ce soit, mais il est député à une époque où ça compte. C'est le vrai centre du pouvoir. Jaurès s'engage à la chambre des députés contre le blocage gouvernemental, contre le silence que l'État fait peser sur toute cette affaire, contre le pouvoir exorbitant que l'armée fait peser sur le pouvoir démocratique. Ça lui vaut pas mal d'inimitiés, par exemple par des caricatures :



Il le paie aussi lors des élections législatives de mai 1898 ou il perd son siège, mais ce n'est pas la seule raison. Il retrouvera son siège en 1902. Cela le prive pendant quatre ans de tribune, mais il parle dans un journal, et ce fut aussi un très grand journaliste, bien avant la fondation de l'humanité qu'il crée en 1904 et qu'il dirigera jusqu'à sa mort en 1914.

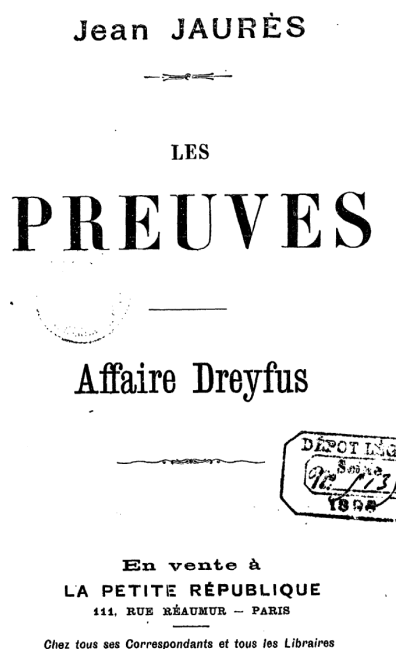
Les articles de presse de Jaurès se comptent par milliers : Il écrit dans des quotidiens nationaux, en particulier dans un journal qui est l'ancêtre de l'humanité, *la petite république*, il écrit aussi dans un quotidien régional, *la dépêche de Toulouse*. Il est capable d'écrire et il n'influence

pas simplement le lectorat parisien, le lectorat des militants socialistes, mais un lectorat plus mêlé, disons, d'un quotidien régional d'aujourd'hui.

Parler de l'affaire Dreyfus dans *la dépêche de Toulouse*, *la dépêche de Toulouse* n'aime pas trop, car si une partie des lecteurs s'intéresse, l'autre partie risque de se désabonner. Donc de ce côté-là, Jaurès va rester très peu loquace sur le cas Dreyfus dans *la dépêche de Toulouse*. Par contre dans *la petite république*, Jaurès en profite : L'ensemble des articles rédigés par Jaurès pour l'affaire Dreyfus compte deux volumes aux éditions de ses œuvres chez Fayard, et à l'été 1898, il écrit une série d'articles plus ambitieux qui paraissent dans *la petite république* entre le 10 août et le 20 septembre 1898, jusqu'au moment charnière où de plus en plus les doutes montent et jusqu'au coup de tonnerre du suicide du colonel Henry le 31 août.

Jaurès tente de faire basculer l'opinion, mais il n'y croie guère, et le gouvernement du côté de la révision du procès. Ce sont des articles très ambitieux, écrits dans *la petite république*, qui paraissent un peu plus tard reliés en volume :

« *Les preuves* », c'est un ouvrage qui a un double but :



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

- A) Il s'agit d'abord de démontrer de manière très pédagogique, les ressorts d'une erreur judiciaire ; en fait Jaurès refait le dossier,
- B) Il s'agit ensuite, c'est le côté plus politique, de démontrer les raisons pour lesquelles les militants socialistes et en général les républicains, doivent s'engager en faveur de la révision.

C'est à la fois un ouvrage pédagogique et un ouvrage politique, et *les preuves* sont, sans même s'attacher au fond, d'une grande beauté formelle, elles montrent un Jaurès drôle, caustique et *les preuves* en offrent pas mal de témoignages. C'est une très belle construction stylistique et rhétorique, c'est aussi la marque que Jaurès incarne, mais ça le dépasse, une certaine conception de la science historique

C'est le XIX^{ème} siècle qui fonde l'histoire commune en science, science d'un genre particulier, puisque par définition, les expériences des historiens ne sont pas reproductibles, mais science qui repose quand même sur des hypothèses, qui teste ces hypothèses à partir des sources, sources dont elle fait la critique externe, c'est-à-dire l'auteur et la nature du document, dont elle fait la critique interne, pour ensuite vérifier si l'hypothèse est probante ou pas.

C'est de la part des historiens de démontrer que l'histoire est aussi une science sociale qui relève d'un raisonnement tout à fait logique et rationnel. Cela vaut pour le passé. Ce que prouve Jaurès, c'est que non, l'histoire n'est pas la science du passé, l'histoire c'est la science du temps. Et rien n'interdit à l'historien de travailler sur le présent et c'est ce que montre pour finir Jaurès dans *les preuves*, en fait il se montre un très moderne historien du temps présent. Il part d'une hypothèse, celle qui a été jetée dans le débat public, Dreyfus est coupable, il travaille sur les sources, mais le problème est de savoir quelles sources, car elles sont jalousement gardées par l'armée.

Ceci dit, il y a de nombreux documents qui ont été rendus publics, notamment lors du procès Zola. Par ailleurs, Jaurès a manifestement connaissance de pas mal de choses, notamment le fameux bordereau qui est censé attester de la culpabilité de Dreyfus. Donc Jaurès se fait enquêteur, se fait historien, c'est-à-dire qu'il part d'une hypothèse : Dreyfus est coupable, il y a des sources, et à partir de là il va montrer si Dreyfus est coupable ou non.

Il y a peu d'hommes politiques qui ont été capables de faire une telle démonstration pédagogique dans une langue suffisamment claire pour que n'importe qui comprenne ; Jaurès est tellement rigoureux que n'importe quel lecteur moyen est capable de comprendre. Trente ans après, lorsque les archives militaires ont été accessibles, on s'est aperçu que Jaurès s'était très peu trompé, que globalement, sans avoir accès à toutes les sources, il a quasiment démonté la totalité des ressorts de l'erreur judiciaire.

Dans *les preuves*, Jaurès procède de manière extrêmement rigoureuse, en s'attaquant aux différents axes de l'accusation de Dreyfus : Plusieurs éléments entrent en compte, le bordereau bien sûr, mais les antidreyfusards faisaient circuler ce que l'on appelle « *la légende des aveux* », c'est-à-dire que Dreyfus aurait avoué son crime juste avant d'être dégradé, ils assurent que Esterhazy est innocent, et enfin il y a ce fameux dossier secret, un ensemble de pièces soit fausses, soit attribuées faussement à l'affaire Dreyfus, et qui ont servi à le faire condamner.

Je ne reprendrai pas l'intégralité de la démonstration de Jaurès, mais je vous invite à vous reporter à l'ouvrage « *les preuves* » qui se trouvent à la bibliothèque universitaire, je vais simplement citer un élément *des preuves*, qui est le fameux bordereau qui a décidé de la culpabilité de Dreyfus deux fois, au premier procès en 1894, et même en 1899 au moment du deuxième procès. Sans le bordereau, il n'y aurait jamais eu d'affaires Dreyfus. Je vous donne le texte du bordereau :

« Sans nouvelles m'indiquant que vous désirez me voir, je vous adresse cependant, Monsieur, quelques renseignements intéressants.

1°) Une note sur le frein hydraulique de 120 et la manière dont s'est conduite cette pièce.

2°) Une note sur les troupes de couvertures (Les modifications seront apportées par le nouveau plan).

3°) Une note sur une modification aux formations de l'artillerie

4°) Une note relative à Madagascar.

5°) Le projet de manuel de tir de l'artillerie de campagne (14 mars 1894).

Ce dernier document est extrêmement difficile à se procurer et je ne puis l'avoir à ma disposition que très peu de jours. Le ministère de la Guerre en a envoyé un nombre fixé dans les corps et les corps en sont responsables. Chaque officier détenteur doit remettre le sien après la manœuvre. Si donc vous voulez y prendre ce qui vous intéresse et le tenir à ma disposition après, je le prendrai. À moins que vous ne vouliez que je ne le fasse copier in extenso et ne vous en adresse la copie.

Je vais partir en manœuvre. »

Ce texte est globalement daté par les services de l'état-major en avril, mai 1894. Jaurès commence d'abord par s'intéresser à la vraisemblance de l'attribution à Dreyfus : Il note que Dreyfus n'avait pas besoin d'argent, qu'il menait une vie tout à fait normale pour un homme de sa condition, qu'il était un très grand patriote, et qu'il n'avait aucune raison de transmettre des documents à l'ambassade d'Allemagne.

Il note qu'Esterhazy avait besoin d'argent, qu'il menait une vie de patachon, et que la correspondance avec sa maîtresse, qui avait été rendue publique quelques semaines avant que Jaurès n'écrive, disait par exemple à quel point Esterhazy aurait plaisir, à la tête des uhlans, des cavaliers de l'armée allemande, à sabrer les militaires français. Le patriotisme d'Esterhazy était, pour le moins, sujet à caution.

Jaurès commence par dire que l'attribution de l'acte d'accusation à Dreyfus n'a aucune vraisemblance. Je vais vous lire quelques extraits de Jaurès qui commence par citer l'acte d'accusation : « *En dehors de ce qui précède, nous pouvons dire que le capitaine Dreyfus possède, avec des connaissances très étendues, une mémoire remarquable ; qu'il parle plusieurs langues, notamment l'allemand qu'il sait à fond, et l'italien dont il prétend n'avoir plus que de vagues notions ; qu'il est de plus doué d'un caractère très souple, voire même obséquieux, qui convient beaucoup dans les relations d'espionnage avec les agents étrangers.* »

Voilà le commentaire de Jaurès sur ce passage de l'acte d'accusation :

« *Ainsi Dreyfus avait le caractère souple : C'est déjà grave, quoi que nous sachions maintenant, par Esterhazy, que la violence du caractère et du style ne préserve pas de la trahison. Mais surtout Dreyfus n'était pas un ignorant et un sot ; et il savait des langues étrangères ! Il était donc tout indiqué pour la trahison, et désormais, les officiers qui ne veulent point être suspects, aux bureaux de la guerre, n'ont plus qu'à fermer leurs livres et à oublier ce qu'ils savent.* »

Pour l'état-major, Dreyfus n'était pas un sot, et c'est déjà une probabilité de culpabilité, c'est léger. Jaurès pose ensuite un problème concernant la dernière phrase : « *Je vais partir en manœuvre.* » Dreyfus n'a absolument pas pu aller en manœuvre au printemps 1894, parce que comme tous les officiers d'état-major il était consigné sur place, et qu'en revanche Esterhazy y est allé. Jaurès fait donc remarquer que l'un n'est pas allé, on en a la certitude, alors que l'autre y est allé ; pourquoi a-t-on attribué le bordereau à l'un et pas à l'autre ?

Encore plus gênant, le fait que les services de l'état-major partaient du principe que celui qui avait rédigé le bordereau était un officier d'artillerie. Ils ont fait cette supposition en notant que sur les cinq documents, il y avait trois documents : le frein hydraulique, la note sur une modification aux formations de l'artillerie, le projet de manuel de tir de l'artillerie de campagne, qui étaient relatifs à l'artillerie.

Je cite encore Jaurès : « *Je ne m'arrête pas à ce qu'il y a de puéril dans la forme du raisonnement. Déterminer la qualité de l'officier, son arme, d'après la majorité des documents livrés, est enfantin. Sur cinq documents livrés, il y en a trois qui se rapportent à l'artillerie : donc l'officier est un artilleur. Et s'il y en avait eu deux pour l'artillerie, deux pour l'infanterie, qu'aurait-on décidé ? C'est encore une fois de l'enfantillage.* » L'attribution du document à un officier d'artillerie n'a aucun sens ; en fait Dreyfus était un artilleur et Esterhazy dans l'infanterie. Donc l'état-major osait affirmer que le genre de document attribué à Dreyfus ne pouvait être connu que par un officier d'artillerie, sauf qu'il est de notoriété publique que l'armée n'est pas complètement fermée, et qu'il arrive qu'un certain nombre de documents « *fuitent* ».

C'est le cas aujourd'hui, c'était déjà le cas au début du XX^{ème} siècle. Et Jaurès d'ajouter que l'un des documents sur la composition de la batterie d'artillerie s'était retrouvé dans un journal, *Le Temps*, équivalent du *Monde* aujourd'hui, quelques semaines avant la condamnation de Dreyfus. Je cite de nouveau Jaurès :

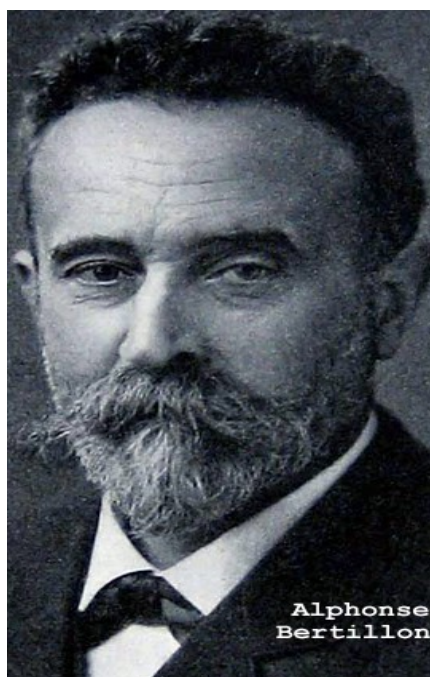
« *Voilà donc des documents « confidentiels » sur des objets très importants, qui s'échappent tous les jours des bureaux de la guerre et qui, toujours à l'état confidentiels, passent à la publicité des journaux.*

Vraiment, quand une administration a, à ce degré le génie de la négligence, de

l'indiscrétion ou de l'incapacité, quand c'est elle-même qui ouvre, inconsciemment, les fuites par où s'échappent les documents secrets, elle n'a pas le droit de dire sans la plus ridicule outrecuidance : « seuls des officiers de telle arme peuvent connaître des pièces de telle nature ».

Donc des documents de cette nature pouvaient être connus par Dreyfus effectivement mais aussi par n'importe qui. Donc toute une série d'éléments qui laissent quand même percer certains doutes et reste aussi la question qui a énormément joué lors du premier procès de Dreyfus, c'est l'expertise d'écriture. En fait une grande partie de la condamnation de Dreyfus s'est faite sur le rapport des expertises graphologiques. Sur ce point, Jaurès commence par rappeler ce que l'on sait aujourd'hui, à quel point la graphologie relève peut-être de l'art, mais n'est pas une science. Il rappelle également que les experts, même au premier procès Dreyfus n'étaient pas d'accord. Sur les cinq experts, deux se prononçaient contre l'attribution à Dreyfus, trois pour, et Jaurès de faire remarquer que condamner un homme sur une majorité aussi faible, c'est quand même léger. Sauf que pour appuyer cette thèse, l'état-major convoque un expert et ça permet à Jaurès de faire une démonstration très intéressante, très actuelle sur le rapport entre vraie et fausse science, et entre expertise et science.

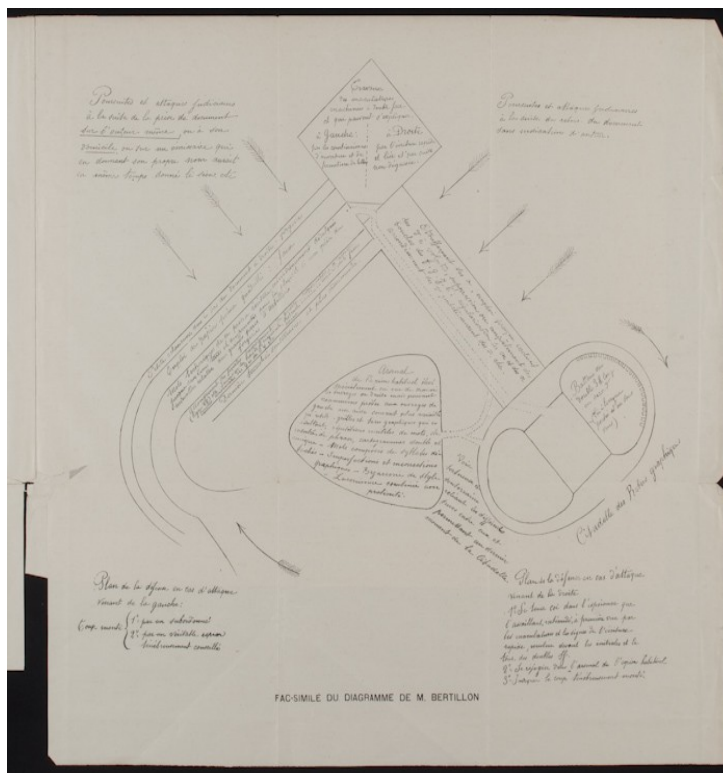
L'expert qui a été convoqué est un drôle de personnage, Alphonse Bertillon, que vous voyez ici photographié par lui-même, puisqu'il n'est pas du tout un expert en graphologie, il est le fondateur de l'anthropométrie judiciaire.



Bertillon se veut anthropomètre, psychologue, mais pas graphologue ; en revanche c'est un vrai antisémite, « *ce qui peut avoir une légère importance* », dit Jaurès. Bertillon doit résoudre un vrai problème, c'est-à-dire que l'écriture de Dreyfus n'a que des rapports très lointains avec l'écriture du bordereau. Bertillon va donc développer une hypothèse, que l'on pourrait qualifier actuellement de « *complètement tordue* » : Dreyfus pensant d'avance qu'il pourrait être découvert, a changé sur le bordereau donc, une écriture qu'il a en partie emprunté à la sienne, et en partie à son frère, pour la déguiser. Cette écriture-là ne serait pas du tout une écriture naturelle mais le résultat du mélange de deux écritures. Le but de Dreyfus dit Bertillon, serait de se couvrir dans les deux cas, si l'on reconnaissait son écriture, il pourrait dire que l'on avait imité son écriture, et si l'on ne reconnaissait pas son écriture de dire que ce n'était pas de lui. En fait l'argument de Bertillon est nettement plus compliqué que cela et pas très compréhensible.

L'expert va être pris très au sérieux, il va décider de la culpabilité de Dreyfus en partie. Ce que dit Jaurès : « *Ce qui caractérise l'état mental de M. Bertillon, c'est qu'aux hypothèses les plus incertaines, les plus contestables, il donne d'emblée une forme mathématique, une figuration matérielle qui supprime désormais pour lui le doute et la discussion* ».

Au moment du procès Zola, Bertillon a été convoqué par Zola, et il a tracé un schéma très compliqué qui est censé représenter les différentes stratégies que Dreyfus aurait mises en œuvre au cas où il aurait été découvert à un moment, au cas où il aurait été découvert un peu plus tard, au cas où il n'aurait pas été découvert.



Je cite ce que dit Jaurès : « *Je voudrais pouvoir mettre sous les yeux de tous les lecteurs ce dessin de M. Bertillon avec ses flèches et ses tranchées, avec « son arsenal de l'espion habituel élevé spécialement en vue de desservir les ouvrages de droite, mais pouvant néanmoins prêter aux ouvrages de gauche une aide souvent plus nuisible qu'utile ! » avec « sa batterie des doubles S, tir à longue portée et en tous sens ! », avec « sa forgerie ! », avec « sa dernière tranchée souterraine et plus dissimulée !, avec les prévisions tactiques qu'ils prête à l'accusé* ».

Et Jaurès de poursuivre sur Bertillon : En fait Bertillon est parti d'un syllogisme qui traduit toute l'étendue de son erreur : « *Dans l'hypothèse où Dreyfus serait un traître et aurait mis dans le bordereau des ressemblances et des différences de son écriture propre. Or il y a en effet des ressemblances et des différences, donc Dreyfus est un traître* .

Il n'y a qu'un malheur : c'est que, pareillement, dans l'hypothèse où Dreyfus ne serait pas un traître, il se pourrait aussi fort bien qu'entre son écriture et celle du bordereau, il y eut, avec quelques ressemblances, des différences.

Mais c'est la seule hypothèse à laquelle n'a point songé M. Bertillon ; il a, sans y prendre garde, considéré d'emblée la trahison comme acquise et avec cette clé, forgée par lui, il s'est mis magistralement à expliquer le bordereau. Il n'a pas songé une minute que le bordereau pouvait être d'un autre, et que, s'il était d'un autre, il était tout naturel que, malgré certaines rencontres

d'écriture, il n'y eut pas de ressemblance complète de l'écriture de Dreyfus et du bordereau.

C'est pourtant cet incroyable sophisme qui fait tout le fond du système Bertillon : C'est par cette imbécillité raisonneuse et cette logique folle qu'a été, soudain, au cours de l'enquête, aggravé le cas de Dreyfus, et décidé son destin. »

En gros, Bertillon a fait tout le contraire de la science, il est parti d'une idée préconçue, le fait que Dreyfus était coupable, et il s'est efforcé de faire entrer le bordereau dans le schéma de la culpabilité de Dreyfus. Donc Jaurès démontre que d'un côté Bertillon, qui a impressionné, avec son arsenal prétendument scientifique, c'est de la fausse science, et il oppose les savants convoqués par Zola à son procès. Ce qui est intéressant dans le procès Zola, c'est que l'on a eu une autre sorte d'engagement des savants qui ont essayé d'utiliser leurs armes spécifiques.

Comme Zola ne pouvait pas compter sur les experts nommés par l'armée, il a convoqué ses propres experts sur la question obsessionnelle du fameux bordereau, le directeur de l'école des Chartes, Paul Meyer, plusieurs historiens et chartistes extrêmement renommés, comme Louis Havet (membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à la Sorbonne), et les chartistes, des gens qui travaillent sur des écritures anciennes et ont suffisamment de compétences pour pouvoir étudier une écriture moderne. Et pour contrer le témoignage de Bertillon, il convoquera au procès de Rennes le mathématicien Paul Painlevé, et son maître, le plus grand mathématicien français de l'époque, Henri Poincaré.

Pour Jaurès, ces savants au procès Zola, ont montré, eux, ce qu'était la vraie science : Ils se sont accordés sur un processus vérifiable, ils ont publicisé leurs protocoles d'expertises et leurs résultats. Jaurès en parle : *« Avant de formuler leurs conclusions, ils définissent leurs méthodes, leurs procédés de recherche, ils ne s'enferment pas comme Bertillon dans une nuée biblique, ils ne s'enferment pas comme les autres experts dans un brouillard de procédures, c'est au plein jour de l'audience publique, c'est sous le contrôle de la raison générale qu'ils définissent leurs moyens de recherche, leurs preuves, leurs résultats. Et nul ne peut suspecter leur indépendance, puisqu'ils se dressent contre le pouvoir, et qu'au risque de blesser les ministres et les généraux, il vont où la vérité les appelle et ils témoignent selon leur conscience »*

Il y a donc, selon Jaurès, un exposé de la vraie science opposé aux faux semblants d'une expertise mal entendue. En tout cas à la fin du chapitre des *Preuves*, Jaurès conclut : *« Le bordereau ne peut pas être de Dreyfus et toutes les charges matérielles et morales pèsent sur Esterhazy. Conclusion : Dreyfus est innocent et Esterhazy est coupable »*.

Je passe sur la suite de la démonstration, l'une des parties très impressionnantes où Jaurès, sans avoir vu le fameux dossier secret, démontre le faux simplement en se fondant sur l'invraisemblance d'un certain nombre d'attributions ou l'invraisemblance d'un certain nombre de situations. Notons par exemple que lorsque l'on est dans des relations d'espionnage, et qu'on veut protéger ses sources, on va rarement donner son nom implicitement dans une correspondance susceptible d'être interceptée. Ce qui est extraordinaire, c'est que Jaurès démontre tout, avant même que les événements lui donnent raison, ce qui est extrêmement important pour un historien, quand il a forgé une intuition sur des documents et que les faits ou un autre document lui montre qu'il avait raison.

Il publie l'article sur les faux le 28 août 1898, Henry, le faussaire se suicide le 31 août, démontrant de ce fait sa culpabilité. Trois jours avant que les faits lui donnent raison, Jaurès avait déjà démonté l'affaire. Le seul nom qu'il ne connaissait pas, c'était le nom d'Henry que le suicide va révéler.

On a donc une démonstration de logique absolument imparable, qui fait tout le plaisir intellectuel que l'on a à lire *les preuves*, même un siècle après, on se plaît à suivre le raisonnement que suit Jaurès, et à comprendre avec lui pourquoi Dreyfus ne peut pas être coupable. Il y a dans *les preuves* aussi une autre chose que cette démonstration, il y a une analyse politique de l'affaire, Jaurès démontre encore une fois qu'il est un grand homme politique ; il essaie d'expliquer aux lecteurs ce que l'affaire veut dire sur le plan politique. Ce qu'il y a, c'est que la non reconnaissance de cette erreur judiciaire est un crime, c'est une faute, témoin du fait que la république n'est pas encore assez républicaine. C'est-à-dire que ce régime qu'on a choisi

par défaut en 1870, parce qu'il n'y avait personne pour faire le roi où pour faire l'empereur, s'est républicanisée une première fois en 1880, mais qui a semblé se rabaisser dans les années 1890, que cette république n'est pas encore assez républicaine. Notamment ce que prouve la complicité des bureaux de la guerre et le fait que les bureaux de la guerre s'enferment jusqu'à l'aveuglement dans la croyance dans la culpabilité, c'est le fait que l'armée française n'est pas républicaine, et que cela pose un problème. Une grande partie de l'armée est en fait contre le régime qu'elle est censée défendre. Il y a aussi la menace que fait peser l'extrême droite nationaliste sur la république, surtout aussi la république n'est pas ferme vis-à-vis de ces extrémistes. L'affaire Dreyfus est donc dangereuse et invite à une réaction républicaine absolue.

Il y a aussi la réalité des preuves et le rôle que doivent jouer les socialistes dans cette histoire. Il faut rappeler que le socialisme d'avant 1914 se conçoit comme un parti d'opposition radicale qui refuse une participation à un gouvernement bourgeois. Je rappelle qu'il n'y aura pas de participation socialiste à un gouvernement avant 1936 et le Front populaire. Donc pour les socialistes, gouverner c'est trahir. Plus encore que cela, s'allier avec les forces bourgeoises, avec par exemple un Clémenceau dreyfusard, mais membre du parti radical, et pas du tout partisan, et c'est un euphémisme, de la propriété collective, Clémenceau est un ennemi de classe, c'est un bourgeois, Dreyfus est un bourgeois. Donc en principe, la chose est claire, ce qui oppose les dreyfusards et les antidreyfusards, ce sont des bourgeois qui se mangent entre eux, et la question se pose de savoir ce que les socialistes vont faire dans cette galère.

À ce splendide isolement des socialistes de droite et de gauche, les modérés et les révolutionnaires comme Guesde, par exemple, qui après avoir été partisan de la révision, déclare que l'affaire Dreyfus n'est pas intéressante, à tout cela, Jaurès oppose deux arguments.

D'abord il note que dans la république bourgeoise, il y a aussi la marque de la révolution française et d'acquis qui vont dans le sens de la démocratie, que tout n'est pas à jeter dans la république et que si tous ces acquis révolutionnaires et républicains la bourgeoisie est incapable de les défendre, ce qu'elle démontre dans l'affaire Dreyfus, c'est aux socialistes de le faire. Donc les socialistes ne trahissent pas leur mission en s'engageant, et si on laisse l'armée suspendre toutes les garanties légales, ce n'est certainement pas les juifs les seules victimes, les prochaines seront les militants socialistes. Et si on commence à suspendre des garanties légales pour certains groupe, on finit par les suspendre pour tout le monde.

Le deuxième argument va encore plus loin : C'est de dire que Dreyfus n'est plus un bourgeois et que la finalité du projet socialiste n'est pas qu'on prête attention à la manière dont on y va.

Je vais lire un extrait de l'ouvrage *les preuves* : « *Je pourrais répondre que si Dreyfus a été illégalement condamné et si, en effet, comme je le démontrerai bientôt, il est innocent, il n'est plus ni un officier ni un bourgeois : Il est dépouillé, par l'excès même du malheur, de tout caractère de classe ; il n'est plus que l'humanité elle-même, au plus haut degré de misère et de désespoir qui se puisse imaginer.*

Certes, nous pouvons, sans contredire nos principes et sans manquer à la lutte des classes, écouter le cri de notre pitié ; nous pouvons dans le combat révolutionnaire garder des entrailles humaines ; nous ne sommes pas tenus, pour rester dans le socialisme, de nous enfuir hors de l'humanité ».

Certes, Dreyfus est un bourgeois, mais considérons ce dont il a été accusé et ce qu'il subit depuis cinq ans, dans des conditions de détention abominables, et après tout, si le socialisme c'est aller au but mais de ne pas se préoccuper des souffrances humaines qui sont de passage, c'est un peu inquiétant pour le socialisme. Jaurès revient encore sur ce thème quelques mois plus tard, en 1900, lors d'une conférence qu'il a avec Jules Guesde, c'est la conférence dite « *des deux méthodes* », qui démontre où en sont les socialistes d'avant 1914. Ce sont deux grands textes politiques.

A Guesde qui lui reproche de s'être engagé dans l'affaire Dreyfus, d'avoir engagé le socialisme dans une voie qui n'était pas la sienne, Jaurès réponds que la noblesse du prolétariat a été sur ce point, de se montrer plus grande que la bourgeoisie, que le prolétariat s'est grandi lui-

même en défendant ce que la bourgeoisie était incapable de défendre et il s'offre même le luxe de citer Guesde, qui rappelle le, était au départ favorable à la révision, : « *Que ferons-nous un jour, que feront un jour les socialistes d'une humanité ainsi abaissée et ainsi avilie ? Nous viendrons trop tard ; les matériaux humains seront pourris, lorsque ce sera notre tour de bâtir notre maison* »

Jaurès ouvre par le biais de l'affaire Dreyfus un débat qui va parcourir, pas seulement la gauche française, mais toute la gauche européenne tout au long du XX^{ème} siècle. Ce débat a deux voies :

La première est : Que doit faire une gauche révolutionnaire est-ce qu'elle doit rester seule ou est-ce qu'elle doit s'allier avec d'autres composantes de gauche ? Si oui, dans quelles circonstances ? Toute l'histoire de la gauche française, jusqu'à aujourd'hui, tient dans ce débat .

La seconde voie est de savoir si, pour la gauche révolutionnaire, la fin justifie les moyens et si le triomphe du but socialiste implique que l'on oublie au passage l'humanité. Une grande partie de l'histoire de l'Union soviétique montrera que ce problème s'est largement posé.

Jaurès finalement offre une figure, au cours de cette affaire Dreyfus, extrêmement intéressante d'interface entre le savant et le politique, il continue par la suite à être un observateur très attentif de l'affaire Dreyfus ; il suit comme envoyé spécial de *la petite république* le procès de Rennes, il est l'un de ceux qui permettront la réhabilitation en 1906. Il est aussi très attentif aux suites politiques de l'affaire Dreyfus, pour les socialistes, puisqu'elles se traduisent par l'entrée du socialiste Alexandre Millerand dans un gouvernement de défense républicaine en 1899, ce qui fait hurler ses camarades, Jaurès le soutien un temps, elle conduit à une nouvelle période de désunion socialiste. Elle n'en permet pas moins aux socialistes comme Jaurès, de participer un temps, non pas au gouvernement, mais à la majorité parlementaire, ce qui vaudra à Jaurès d'être un grand artisan de la loi de la séparation de l'église et de l'État. Elle conduira ensuite à une nouvelle phase d'union des socialistes en 1905 avec la création de la SFIO et l'éclatement de l'amitié des anciens dreyfusards, puisque le grand adversaire de Jaurès après 1906 sera Clémenceau un autre grand dreyfusard.

Jaurès continue, après l'affaire Dreyfus, à en suivre le fil politique ; cette inscription dans le politique après l'élan mystique dreyfusien lui sera beaucoup reproché, par Charles Péguy notamment, pour qui Jaurès trahi la mystique pour devenir un politique. D'ailleurs Jaurès n'était pas en reste vis à vis de Péguy : « *nous avons notre dédain des intellectuels débiles qui ne voient que combinaison politicienne dans la nécessaire mise en œuvre d'un plan très lié et très vaste. Ceux-là sont de faux idéalistes qui répugnent à la besogne du quotidien du maniement des hommes et des choses, aux nécessaires manœuvres du combat, ceux qui par hauteur d'esprit et dédain du parlementarisme consentiraient à être vus, ne serait en vérité que des sots et des traîtres* ».

Pour Jaurès, la suite qu'il a donnée à l'affaire Dreyfus en s'engageant en politique était préférable à un repli dans sa tour d'ivoire.

Questions/Réponses

Question : Pourquoi la justice n'a jamais été mise en cause dans l'affaire Dreyfus ?

Réponse : En 1894 et en 1899, c'est la justice militaire. La justice civile, la Cour de Cassation notamment, a joué un très grand rôle dans la révision. En 1899 et en 1906 c'est la justice civile qui va réparer les injustices de la justice militaire et en l'occurrence je ne sais pas ce qui se serait passé si le cas Dreyfus était passé devant une justice civile. Le fait est que si l'on ne met pas en cause la justice civile, c'est que elle n'a pas pu beaucoup agir au fond dans le cadre de l'affaire Dreyfus, car ce sont les militaires entre eux et c'est la justice militaire qui a fonctionné.

Question : Est ce que Jaurès a été influencé par le texte de Zola, est-ce qu'on peut voir *les preuves* comme un développement du j'accuse de Zola ?

Réponse : Je pense que ce qui a joué un rôle plus que *j'accuse* lui-même, c'est le procès Zola. La plus grande partie des choses qui vont fonder *les preuves*, ce sont les témoignages et ce qu'il a entendu au cours du procès Zola. Zola relevait véritablement d'une construction lyrique et d'un acte d'accusation, vue de manière très romanesque, alors que pour Jaurès il y a véritablement beaucoup plus que pour Zola, une volonté de démonstration scientifique ou policière, qui est beaucoup plus présente.

Question : Est-ce que le pseudo expert graphologue qui s'est penché sur le bordereau a consulté l'écriture d'Esterhazy ?

Réponse : Bertillon ne s'est pas penché sur le cas de l'écriture d'Esterhazy, car l'affaire était jugée, d'autres s'y sont penchés, des experts aussi saugrenus, qui ont déduit, à travers les autres documents d'Esterhazy, que l'écriture d'Esterhazy avait été copiée par Dreyfus

Question : je voudrais savoir si après la réhabilitation de Dreyfus, les antidreyfusards ont évolué, est ce que certains ont reconnu leur erreur ?

Réponse:les antidreyfusards modérés politiques,les hésitants, ont pour beaucoup basculé et ont reconnu qu'ils s'étaient trompés. En revanche il y a une partie de l'extrême droite nationaliste qui reste convaincue que Dreyfus est encore coupable.

Question: Qu'en est-il de l'antagonisme de Jaurès par rapport à Clémenceau, qui a été un dreyfusard de la première heure, et qui a pas mal défendu aussi les communards ?

Réponse : Cela correspond au jeune Clémenceau, le Clémenceau auquel Jaurès s'oppose, n'est pas celui d'avant 1905, leur période d'opposition va jusqu'en 1914 et est plus axée sur la politique sociale de Clémenceau. Clémenceau a été l'homme de plusieurs grands combats, la Commune, comme Dreyfus, il ne faut pas oublier que sur le plan économique et social Clémenceau n'est pas du tout socialiste, mais plutôt conservateur. On sait bien que sa politique vis-à-vis du mouvement ouvrier de 1905 à 1914 ne passe pas pour la plus douce et la plus ouverte qui soit, avec des répressions parfois très dures. Quoi qu'il en soit, les deux hommes s'estiment et l'on ne peut que reconnaître la qualité du débat parlementaire dans ces années là.

Question : Sait-on quelle est l'évolution de l'opinion publique française durant cette affaire ?

Réponse:vous poser une grande question et à l'époque il n'y avait pas les sondages, mais il faut se demander jusqu'à quel point l'affaire Dreyfus a mobilisé la société française, ou si elle est restée quelque chose cantonnée à certaines parties de la population. Il est très difficile de le savoir le seul indice que l'on a, ce sont les mouvements d'opinion : On s'aperçoit qu'il y a des émeutes antisémites importantes en Algérie et un petit peu à Paris. Ce que l'on aperçoit en France, c'est que lors des élections de 1902, et de 1906, les électeurs français donnent une claire majorité à des partis dreyfusards. On peut penser qu'on a évolué vers des attitudes plus ouvertes.